



Assemblée générale

Distr. limitée
2 décembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Deuxième Commission

Point 57 a) de l'ordre du jour

Activités opérationnelles de développement : activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

Jamaïque* : projet de décision

Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies

L'Assemblée générale :

a) Rappelle sa résolution 59/250 du 22 décembre 2004, ainsi que la résolution 2005/7 du Conseil économique et social du 20 juillet 2005 et les autres résolutions pertinentes;

b) Prend note des rapports du Secrétaire général concernant les données statistiques globales sur les activités opérationnelles de développement pour 2003¹ et les formules et modalités de financement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies² et décide de prier le Conseil économique et social de poursuivre l'examen des rapports susmentionnés à sa session de fond de 2006, en se référant au paragraphe 102 de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale relatif aux dispositions à prendre pour évaluer le degré d'application de ladite résolution afin d'en assurer la pleine application;

c) Prend également note du rapport du Corps commun d'inspection sur des mesures pour améliorer la performance globale du système des Nations Unies à l'échelle des pays³, de la note du Secrétaire général transmettant les observations du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination sur ledit rapport⁴ et de la note du Secrétaire général transmettant le

* Au nom des États Membres de l'Organisation des Nations Unies qui sont membres du Groupe des 77 et de la Chine.

¹ A/60/74-E/2005/57.

² A/60/83-E/2005/72.

³ A/60/125 et Add.1-E/2005/85 et Add.1.

⁴ A/60/125/Add.2-E/2005/85/Add.2.



rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme⁵.

⁵ A/60/274.